



SAINT-POLYCARPE

---

# AVIS PUBLIC

## Demande d'autorisation de démolition

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit:

1. Le comité de démolition statuera sur une demande d'autorisation de démolition de l'immeuble situé au 59-63, rue Curé-Cholet.
2. Tous les plans et documents relatifs à ce projet sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la municipalité : <https://stpolicarpe.ca/conseil-municipal/> dans la section avis publics.
3. Toute personne souhaitant s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, soit jusqu'au **10 novembre 2024, 23 h 59**, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière à l'adresse courriel : [jgauthier@stpolicarpe.ca](mailto:jgauthier@stpolicarpe.ca)
4. Le comité de démolition statuera sur ladite demande à sa séance du 11 novembre 2024, à 19h30, à la salle Maurice-Ravary du Centre Sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint Polycarpe. Tout intéressé peut se faire entendre par le comité relativement à cette demande à ladite séance.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 31<sup>e</sup> jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-quatre.

---

Marie-Catherine Hamel  
Adjointe au directeur général et greffière adjointe

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Éric Lachapelle, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Polycarpe, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 31 octobre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 31 octobre 2024.

---

Marie-Catherine Hamel  
Adjointe au directeur général et greffière adjointe